

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Collectivité : CCAS DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

<b>Date de convocation :</b> 20/03/2023	<b>Le 24 mars 2023 à 14h00 à la salle Rostand,</b>
<b>Membres :</b>	le Conseil d'Administration du CCAS de CABANAC-et-VILLAGRAINS (Gironde), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Président du CCAS.
<b>En exercice : 8</b>	<b>Étaient présents :</b> Jean Georges CLAIR, Nathalie KATSAMANTOU, Jeanine BEAUBOIS, Corinne GRÉGOIRE, Sophie GUIRAUD et Huguette LALANNE.
<b>Présents : 6</b>	<b>Étaient excusées :</b> Aurélia FOURNIER représentée par Huguette LALANNE et Colette FROIDEVAUX représentée par Sophie GUIRAUD
<b>Votants : 8</b>	<b>Secrétaire de séance :</b> Sophie GUIRAUD
<b>Date de publication :</b> 29/03/2023	

**DÉLIBÉRATION N° 2023-06**

**OBJET : Affectation des résultats 2022 du budget du SAAD**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 du **budget du SAAD de Cabanac-et-Villagrains**, le Conseil d'Administration se prononce à l'unanimité pour affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

- Résultat de l'exercice :  
Excédent : **1 066,34 €**
- Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :  
Excédent : **38 732,42 €**
- Résultat de clôture :  
Excédent : **39 798,76 €**

**Besoin réel de financement de la section d'investissement :**

- Résultat de la section d'investissement de l'exercice :  
Excédent : **2 524 €**
- Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) :  
Excédent : **6 789,59 €**
- Résultat comptable cumulé :  
Excédent : **9 313,59 €**

Dépenses d'investissement engagées non mandatées : **0 €**  
 Recettes d'investissement restant à réaliser : **0 €**  
 Solde déficitaire des restes à réaliser : **0 €**

**Besoin réel de financement : 0 €**

**Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement  
 (recette budgétaire au compte R 1068) : **0 €**

En excédent reporté à la section de fonctionnement : **39 798,76 €**  
 (ligne budgétaire R002 du budget N+1).

**Transcription budgétaire 2023 de l'affectation du résultat :**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté <b>39 798,76 €</b>	D001 : solde d'exécution N-1	R001 : solde d'exécution N-1 <b>9 313,59 €</b>

POUR : 08  
 CONTRE : 0  
 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 24/03/2023

Le Président



Jean Georges CLAIR

La secrétaire

Sophie GUIRAUD